LES EPREUVES DE SPECIALITE EPPCS

EN TANT QUE CANDIDAT(E) INDIVIDUEL(LE)

3h30

EPREUVE ECRITE

Objectifs de l'épreuve : En relation avec les compétences et les attendus de fin de lycée définis dans le programme de spécialité, vous êtes évalué(e) sur votre connaissance et votre compréhension de la culture sportive, ainsi que sur votre capacité à analyser une thématique et à faire des liens entre la théorie et votre pratique.

EPREUVE ECRITE (Notée sur 20)	
Première partie (notée sur 10)	**Deuxième partie (notée sur 10)**
Dissertation traitée par tous les candidats	Une étude de documents choisie parmi deux sujets
Sujet général de culture sportive en relation avec la thématique du programme "enjeux de la pratique sportive dans le monde contemporain ".	Les deux sujets proposés relèvent de deux parties de programme différentes, comportant une question et un ensemble de documents pouvant réunir textes, données chiffrées, iconographies. Vous devez vous appuyer à la fois sur le contenu des documents et vos connaissances pour répondre à la question. Vous devez choisir un des deux sujets.

EPREUVE PRATIQUE ET ORALE

EPREUVE PRATIQUE ET ORALE (notée sur 20)

Epreuve pratique (notée sur 12) suivie d'un entretien de quinze minutes (notée sur 8).

Trois mois avant l'épreuve, vous choisissez une activité physique sportive et artistique(APSA) parmi deux proposées par les autorités académiques.
Ces deux APSA sont issues d'une liste de cinq APSA relevant de cinq champs d'apprentissage(C.A) différents proposée par l'académie de la Réunion.

C.A	CA1	CA2	CA3	CA4	CA5
APSA	Demi-fond	Sauvetage aquatique	Danse	Badminton	Course en durée

Lors de l'entretien, les questions du jury vous amène à commenter et analyser votre pratique. Elles visent à apprécier vos capacités d'analyse et votre réflexion sur votre propre pratique en lien avec votre culture sportive.

La prestation physique est notée à l'aide d'un référentiel établi par les autorités académiques. L'entretien est évalué selon une grille d'évaluation orale.
Cette grille ainsi que les différents référentiels seront donnés dans les documents d'accompagnement.